



# Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale

La Garde, le 29 juillet 2015,

Monsieur CHAMPION Bruno  
Secrétaire Général National Adjoint du  
Syndicat Autonome de la  
Fonction Publique Territoriale  
1041, avenue de Draguignan  
ZI Toulon Est  
83130 LA GARDE

À

Monsieur Manuel VALLS  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varennes  
75007 PARIS SP 07

Objet : lettre ouverte.  
Lettre en AR n

Monsieur le Premier Ministre,

Par la présente, le Syndicat Autonome de la Fonction Publique Territoriale porte à votre connaissance les faits suivants :  
En date du 8 Juillet 2015, le Ministère de l'Intérieur a mis en ligne un communiqué sur son site internet et disponible à l'adresse ci-dessous :

« <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Une-nuit-avec-la-Police-et-la-Gendarmerie-emission-le-12-07-15> ».

Cet écrit expose une étroite collaboration entre le Ministère de l'Intérieur et l'équipe de France Télévision, en l'occurrence France 2, dans le cadre de la réalisation d'un reportage visant à mettre à l'honneur les forces de l'ordre, suite aux attentats qui se sont déroulés en ce début d'année.

**Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir lors de la diffusion de la dite-réalisation, en date du 12 Juillet 2015, que la Police Municipale n'était même pas mentionnée !**

Monsieur CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur était pourtant ce soir-là présent, et régulièrement interviewé par le présentateur du reportage, à savoir Monsieur Michel DRUCKER, mais NON, pas un mot au sujet de la Police Municipale !

Pourtant, au lendemain du meurtre de notre regrettée Clarissa JEAN-PHILIPPE, policière municipale, en compagnie de Monsieur CAZENEUVE, vous aviez exprimé quelques mots visant à reconnaître que la Police Municipale était réellement devenue la troisième force de sécurité du pays.

C'est également votre gouvernement qui a demandé par note à tous les préfets de France de bien vouloir solliciter les Maires en vue d'intégrer pleinement la police municipale **dans le plan de lutte contre le terrorisme.**

Dans ces conditions, vous comprendrez aisément que l'absence pure et simple de la police municipale au sein de cette émission constitue un manque de respect pour la mémoire des policiers municipaux morts en service pour servir et défendre les concitoyens de notre pays !

Cette éviction constitue également une offense aux vingt mille policiers municipaux qui chaque jour revêtent une tenue, et assurent sans faillir les missions de sécurité publique qui leur sont dévolues.

Cette omission, qui à priori ne peut être que volontaire, nous démontre, une fois de plus, le peu de considération qui est porté à la Police Municipale, malgré que son utilité, sa professionnalisation ainsi que son efficacité ne soient plus à démontrer.

Le mépris qu'apporte de nombreux hauts responsables à cette profession, constituée d'hommes et de femmes, qui tous les jours risquent leur vie en vue de préserver celle de tous, n'est absolument pas tolérable et admissible !

Ainsi, le SAFPT vous demande ce jour, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin de remédier à cet oubli ayant provoqué, au sein de la Police Municipale, une vague d'indignation et un sentiment d'être considéré comme une « quantité négligeable »!

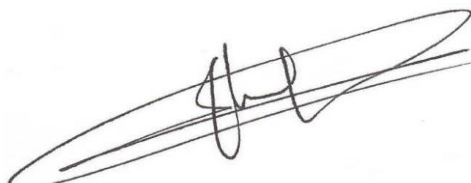
Par ailleurs, l'effet « ATTENTAT » étant passé, les beaux discours semblent avoir été mis aux oubliettes. Il est à rappeler que les policiers municipaux continuent chaque jour, en certains lieux, à prendre autant de risques que les agents de la Police Nationale et de la Gendarmerie. Cet état de fait étant dû à un désengagement de l'Etat qui a pour conséquence d'avoir réduit les effectifs de ces deux institutions entraînant de moins en moins de présence et de moins en moins de contact avec les populations.

Les unités d'élites sont certes composées de personnels remarquables mais vous conviendrez que les drames les plus abjects se sont toujours déroulés, comme peuvent en attester les éléments du passé, au cours de patrouilles ou d'interventions dites « banales et quotidiennes»... ces missions sont assurées journalièrement par la Police Municipale, tant dans des communes rurales qu'urbaines.

Sans pour autant être pris de psychose, tous ces éléments devraient entraîner un peu plus de respect et de considération pour cette profession qui, chaque jour, est au service de la population en assurant sa sécurité et sa tranquillité. Cette Police Municipale qui a vu ses compétences et ses missions croître d'année en année sans pour autant trouver en retour toute la considération qu'elle est en droit d'attendre!

Certain d'avoir retenu toute votre attention et en attendant de vous lire, je vous prie de recevoir, monsieur le Premier Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

**Pour le S.A.F.P.T**  
**Bruno CHAMPION**



**Copie :**

-Monsieur Bernard CAZENEUVE, Ministre de l'Intérieur.